

Annick GIRARDIN  
Député  
Conseiller Territorial  
de la Collectivité Territoriale  
de Saint-Pierre-et-Miquelon

-----

Assemblée nationale  
126, rue de l'Université  
75355 Paris cedex 07 SP

Tél. 01 40 63 15 39  
Fax 01 40 63 15 40

[agirardin@assemblee-nationale.fr](mailto:agirardin@assemblee-nationale.fr)  
[www.annickgirardin.fr](http://www.annickgirardin.fr)

Paris, le 11 décembre 2007

M. Xavier BERTRAND  
Ministre du Travail, des relations  
sociales et de la solidarité  
127, rue de Grenelle  
75007 Paris

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la gravité de la perte de pouvoir d'achat subie par les retraités de Saint-Pierre-et-Miquelon ces dix dernières années, ainsi que sur l'importance d'agir dans les plus brefs délais pour rectifier cette situation.

En effet, sur cette période de dix ans, l'augmentation de l'indice des prix à la consommation à Saint-Pierre-et-Miquelon a été de 35,52 %. Sur la même période, les retraites des personnes affiliées à la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS) de notre archipel ont connu une croissance de 26,31 %.

Les retraités de la CPS ont donc perdu 10,31 % de leur pouvoir d'achat en dix ans, entraînant un appauvrissement généralisé et portant un coup considérable à la consommation dans notre économie déjà convalescente depuis la fin de la grande pêche, malgré les rattrapages exceptionnels accordés, soit 3 % en 2001 et 6 % en 2007.

Encore plus préoccupante est la situation des retraités affiliés à l'Etablissement National des Invalides de la Marine (ENIM), qui ont connu une perte de pouvoir d'achat de 22,10 % sur la période. En effet, ceux-ci n'ont pas bénéficié des rattrapages exceptionnels consentis en faveur des retraités de la CPS.

Ces rattrapages exceptionnels ont servi en leur temps à atténuer en partie cette perte de pouvoir d'achat. Il est aujourd'hui vital d'aller plus loin et de corriger intégralement cette situation par les rattrapages suivants :

- 10,30 % pour les retraites des ressortissants de la CPS ;
- 22,10 % pour les retraites des ressortissants de l'ENIM.

Je suis certaine que vous ne pourrez rester insensible aux conséquences concrètes de ces données sur la vie de nos concitoyens de Saint-Pierre-et-Miquelon, ainsi qu'à l'urgence d'agir sur ce dossier.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie, Monsieur le Ministre, de croire à l'expression de ma plus haute considération.

Le Député,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a long horizontal stroke extending to the right.

Annick Girardin